

Déclaration d'Andorre-la-Vieille

XXXVII Assemblée Régionale Europe

22 octobre 2025

Réunis dans le cadre des travaux de la 37^e Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), en Principauté d'Andorre, les 21 et 22 octobre 2025.

Considérant :

- *la Résolution sur l'encouragement à la formation professionnelle des jeunes adoptée en juillet 2014 par l'APF, réunie à Ottawa (Canada) ;*
- *la Déclaration de Villers-Cotterêts des Chefs d'État et de gouvernement du XIX^e Sommet de la Francophonie, d'octobre 2024, sur le thème « Créer, innover et entreprendre en français » ;*
- *l'avis de l'APF visant à faciliter la mobilité citoyenne pour promouvoir la création, l'innovation et l'entrepreneuriat dans la Francophonie ;*
- *la Déclaration de Tbilissi (2023) de l'APF relative à la mobilité citoyenne, réaffirmant la circulation des personnes comme vecteur de coopération, d'innovation et de développement durable ;*
- *les travaux de la **37^e Assemblée régionale Europe de l'APF tenue à Andorre-la-Vieille les 21 et 22 octobre 2025**, centrés sur la coopération économique, la résilience face aux crises géopolitiques et l'intégration de la jeunesse et des innovations technologiques dans le développement.*

Constats et enjeux

1. Les transformations économiques

Le changement structurel de l'environnement économique international provoqué par la guerre commerciale déclenchée par les États-Unis et l'offensive économique chinoise révèle la nécessité pour les pays francophones de renforcer leur compétitivité économique et de diversifier leurs partenariats tout en mutualisant et coordonnant leurs efforts.

2. L'adaptation du marché du travail face aux nouvelles technologies

L'essor de l'intelligence artificielle transforme les marchés du travail et offre des opportunités inédites de croissance inclusive.

3. La jeunesse francophone, acteur central de l'avenir

- *La jeunesse se positionne comme un catalyseur d'innovation et un levier de transition vers une économie durable et solidaire. Son engagement doit être accompagné par des politiques de mobilité, de formation et d'employabilité renforcées.*
- *Il est également essentiel de faciliter la libre circulation des étudiants au sein de l'espace francophone afin de favoriser l'accès aux études, la diversité des parcours et le partage des savoirs.*

Les parlementaires membres de la Région Europe de l'APF :

1. Pour une Francophonie économique résiliente et inclusive

- *insistent sur l'importance de renforcer les capacités nationales face aux crises géopolitiques et commerciales par des partenariats francophones dans les domaines **économique et commercial, et de l'innovation** ;*
- *encouragent l'intégration ciblée d'une intelligence artificielle sûre et digne de confiance au sein des structures et des services publics, tout en garantissant l'inclusion sociale, la protection des droits fondamentaux et l'accès équitable aux compétences.*

2. Pour une Francophonie des jeunes et de l'innovation

- *insistent sur l'importance **d'investir dans la jeunesse francophone** comme force motrice de l'économie de demain ;*
- *invitent les États et les entreprises du secteur privé à mettre en place des programmes de formation professionnelle des jeunes combinant une mise en situation réelle de travail et la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales ;*
- *appellent à renforcer l'**employabilité des jeunes francophones**, par des programmes de formation continue, de stages et d'expériences professionnalisantes dans tout l'espace francophone ;*
- *encouragent la valorisation de la langue française dans le parcours de formation des jeunes et sur le marché du travail.*

Recommandations

- ✓ *Adresser la présente Déclaration aux instances de l'APF, et plus particulièrement à la Commission des affaires économiques, sociales et environnementales (CAESE) afin que ses travaux se focalisent tant sur les échanges économiques et commerciaux entre pays membres de la Francophonie que sur la valorisation de la langue française comme étant une plus-value dans le cadre de ses échanges.*

- ✓ *Inscrire à l'ordre du jour des commissions permanentes, réseaux et séminaires d'information la question des nouvelles technologies, notamment de l'intelligence artificielle, et leur impact sur le marché du travail, en particulier pour la jeunesse francophone.*
- ✓ *Demander à l'Organisation internationale de la Francophonie d'associer les parlementaires francophones aux missions économiques et commerciales valorisant les entreprises de l'espace francophone, en Europe et dans le monde.*